



SCoT des Hautes Falaises Synthèse de l'atelier du 17 décembre

ATELIER 3 : DEPLACEMENTS

Principales remarques émises lors de l'atelier du 17 décembre permettant de compléter, confirmer ou d'infirmer les pistes de travail

Pistes de travail complémentaires

1. Où sont les cœurs du futur territoire? Sont-ils en lien avec les infrastructures ou les projets? Quel développement des sites stratégiques?

- Dans le cadre de la réactivation de la LER de Rolleville à Goderville les anciennes gares peuvent constituer de véritables pôles d'échanges intermodaux c'est-à-dire une structure de transit d'un mode de transport à un autre.
- Les terrains à proximité des anciennes gares forment alors de véritables sites d'enjeux. Il est donc nécessaire de créer des parkings (relais) de rabattements et en parallèle de développer l'habitat ou activités économiques sur ces sites adossés à des infrastructures de transport nouvelles pour le territoire.
- Le nombre d'actifs de la CC de Criquetot l'Esneval travaillant dans la CODAH est de 56% en 2004, celui de la CC de Campagne de Caux est de 39%. La réouverture de la ligne ferroviaire Goderville-Criquetot-Le Havre s'inscrirait par conséquent dans le sens des flux pendulaires du territoire et à une échelle plus globale, dans les objectifs du Grenelle de l'environnement (réduire l'utilisation de la voiture individuelle au profit des transports en commun de type tramway et transport ferroviaire/ tram-train).

2. Quelle ouverture du territoire sur la mer? Est-ce un atout pour le développement des transports maritimes des personnes et des marchandises?

- L'ouverture de la mer peut permettre d'envisager le développement des transports maritimes avec les territoires voisins. Cette ouverture permettrait en effet de développer les échanges de marchandises. L'exemple de Fécamp, Le Havre, Vallée du commerce est évoqué. En ce qui concerne le transport des personnes par bateau entre Fécamp/Le Havre/Cote Fleurie et vallée de la Seine, il semble difficile de pouvoir développer réseau ferrée et relations fluviomaritimes de voyageurs, la priorité étant donnée au mode ferroviaire.

3. Quels développements envisager à proximité des échangeurs autoroutiers: localisation de développement économique, d'habitat?

- L'A29 constitue une porte d'entrée de notre territoire, qui permet au Pays des Hautes Falaises d'être relié au réseau national et européen. Le Territoire a un échangeur sur la CC cœur de Caux et deux autres à proximité (St-Romain/Bolbec)
- Il convient de prendre appui sur ces échangeurs pour permettre de développer les activités économiques notamment.
- Les axes RD910 et RD 926 qui permettent de relier le Pays à ces échangeurs peuvent être améliorés et requalifiés. (La RD910 permet de relier Fécamp/Goderville/Bréauté/ l'échangeur et Bolbec)